



3^{EME} GRAND PRIX D' *Automne*



— **THON CLUB** —
DES SAINTES MARIES DE LA MER

LES
3 & 4
OCTOBRE
2026



Passion - Mer - Tradition
RESTAURANT



L'AMIRAUTÉ



GRUPE
SEMIS
TOURISME EN CAMARGUE



3^{EME} GRAND PRIX D'Automne

— THON CLUB —

DES SAINTES MARIES DE LA MER

PROGRAMME

VENDREDI 2 OCTOBRE

- 17h** BRIEFING
à la capitainerie de Port Gardian
- 18h** APÉRITIF D'OUVERTURE
- 19h30** DÎNER
(sur réservation auprès du thon club)

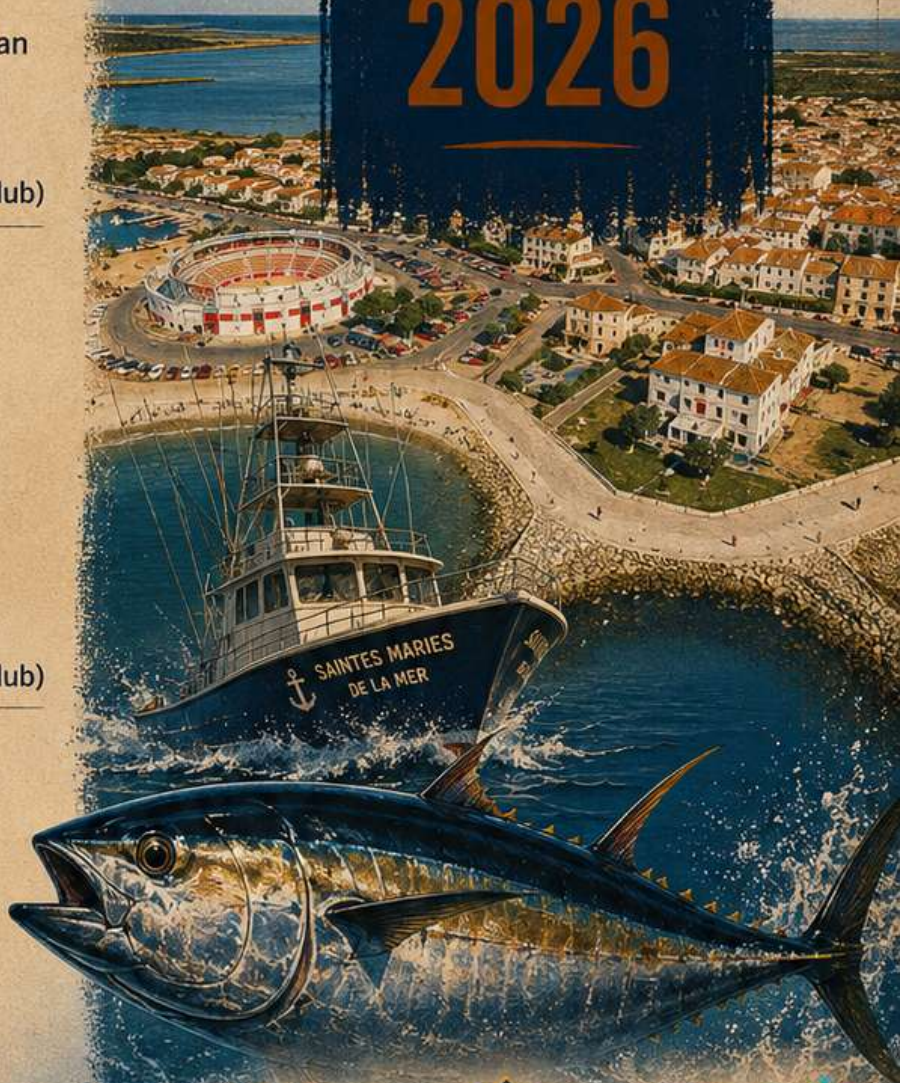
SAMEDI 3 OCTOBRE

- 7h** ACCUEIL CAFÉ
et distribution des sardines
- 8h** MISE À L'EAU DES LIGNES
- 16h** RETRAIT DES LIGNES
- 18h** BRIEFING DU JOUR
suivi d'un apéritif
- 19h30** DÎNER
(sur réservation auprès du thon club)

DIMANCHE 4 OCTOBRE

- 7h** ACCUEIL CAFÉ
et distribution des sardines
- 8h** MISE À L'EAU DES LIGNES
- 15h30** RETRAIT DES LIGNES
- 17h** REMISE DES PRIX
suivi d'un apéritif
de clôture.

LES
3 & 4
OCTOBRE
2026



Passion - Mer - Tradition





GRAND PRIX

D'Automne

2026

MENU

VENDREDI 2 OCTOBRE

FEUILLETÉ DE JAMBON CRU
CRÈME DE POIREAUX



BOURRIDE DE MUGE DE MER



FROMAGE



DESSERT

¼ DE VIN
CAFÉ

SAMEDI 3 OCTOBRE

MOUSSE DE SANDRE
BEURRE BLANC ET SON FEUILLETÉ



CUISSE DE CANARD CONFIT AUX OLIVES
POMMES BOULANGÈRES -
COURGETTES AU FOUR



FROMAGE



FONDANT CHOCOLAT
À LA CRÈME VANILLE

¼ DE VIN
CAFÉ



RESTAURANT L'AMIRAUTÉ
30 € PAR PERSONNE



Passion - Mer - Tradition





BULLETIN D'INSCRIPTION

GRAND PRIX D'AUTOMNE • 3 & 4 OCTOBRE 2026

01 — BATEAU

NOM DU BATEAU	N° D'AUTORISATION DE PÊCHE
IMMATRICULATION	LONGUEUR
LARGEUR	CLUB
PORT D'ATTACHE	

02 — CAPITAINE

NOM	PRÉNOM
ADRESSE	CODE POSTAL
VILLE	N° LICENCE FFPM

03 — RÉSERVATION SARDINES

SAMEDI 3 OCTOBRE	DIMANCHE 4 OCTOBRE	TOTAL
Quantité:	Quantité:	Quantité:

Carton de 10 kg / 35 € — Sardines à réserver et payable sur place au briefing du 2 octobre.

04 — INSCRIPTION & SOIRÉES

INSCRIPTION 70 € / bateau du club 200 € / bateau non adhérent du club Place de port incluse.	SOIRÉE DU 2 OCTOBRE Adulte(s) 30 € Enfant(s) – 12 ans 20 € Total personnes: SOIRÉE DU 3 OCTOBRE Adulte(s) 30 € Enfant(s) – 12 ans 20 € Total personnes:
--	--

05 — PIÈCES À FOURNIR & ENGAGEMENT

- Montant de l'inscription: 70 € / bateau du club et 200 € / bateau non adhérent du club (place de port incluse).
- Dossier complet à retourner avant le 01/10/2026 à l'adresse: Thon Club Saintois, Capitainerie de Port Gardian, 13460 Les Saintes-Maries-de-la-Mer, ou par mail: thonclub13460@gmail.com
- Les dossiers complets d'inscription seront traités dans l'ordre de réception par date sous réserve de place disponible.
- Je m'engage à respecter le règlement du club ainsi que celui de la FFPM.

DATE :

SIGNATURE DU CAPITAINE :



THON-CLUB-DES-SAINTES-MARIES-DE-LA-MER

REGLEMENT DU CONCOURS DE PECHE AU TOUT GROS SAISON 2026

DEROULEMENT DU CONCOURS :

Le briefing se déroulera le vendredi 2 octobre suivi d'un apéritif réservé aux inscrits au concours et à leurs équipages. Le concours se déroulera du samedi 3 au dimanche 4 octobre 2026.

DROIT D'INSCRIPTION : fixé à 70 € par bateau du club et à 200€ pour les bateaux extérieurs.

Le capitaine (ou à défaut un de ses équipiers) doit impérativement être titulaire du permis de navigation correspondant à sa zone de navigation et le bateau équipé pour la navigation correspondante. Nous vous rappelons également que le bateau doit avoir une autorisation de pêche FFPM, que toute personne qui participe à l'action de pêche en concours doit être obligatoirement licenciée à la FFPM.

PARTICIPATION :

Chaque capitaine inscrit doit participer aux deux journées du concours.

ZONE DE PECHE :

Voir la carte de la zone jointe à la fiche d'inscription.

LIAISONS RADIO-VHF :

Le canal VHF retenu sera communiqué lors du briefing.

1) CONCOURS AU THON DU 3 au 4 OCTOBRE 2026:

PÊCHE :

-Le mode de pêche est **BROUME AU MOUILLAGE** à l'exclusion de toute autre technique.
La résistance du fil de pêche ne doit pas excéder **130 livres**.
Seules les sardines du club pourront être utilisées.



MOUILLAGE ET TEMPS DE PECHE :

Chaque capitaine signalera au podium sa sortie du port ainsi que le nombre de personnes à bord. Il fera de même lors du retour au port.

L'heure de départ est libre mais interdiction de **mettre les lignes à l'eau avant 8 h.**

Chaque bateau devra annoncer sa position au podium. La distance entre chaque bateau est de 0.5 mille minimums.

Toute touche ainsi que la fin du combat doivent être signalés au podium. Dans le cas d'une touche normalement signalée avant l'heure de levée des lignes, le bateau pourra continuer l'action, à condition de rentrer au port avant 19h.

Les lignes doivent **impérativement être levées à 16 h sauf le dimanche 4 octobre à 15h30** et le mouillage tiré immédiatement après (sauf cas du précédent article).

Le bureau se réserve le droit de disqualifier un bateau ne respectant pas ces règles citées ci-dessus.

LES POISSONS:

La maille retenue est **150 cm**, le poids du poisson comptera lors de la prise en compte.

Uniquement les poissons capturés doivent être annoncés au podium.

Un seul poisson par jour pourra être capturé si plus de 150 cm par bateau.

Entre 110 cm à 139 cm	20 points
Entre 140 cm et 159 cm	40 points
Entre 160 cm et 179 cm	50 points
Entre 180 cm et plus	1cm = 1 point (exemple 180cm = 180 points)

Chaque départ devra être annoncé sur le canal du concours et **une photo datée et clairement lisible** sur la taille du poisson devra être effectuée avec la perche fournie par le club.

Une fois mesuré le capitaine informera le podium sur la taille du poisson avec l'horaire.

Toute photo devra être prise dans les règles de la pêche en no-kill soit le poisson dans l'eau et le relâcher rapidement.

Les photos seront contrôlées le soir par les membres du bureau, chaque photo litigieuse notamment sur la taille du poisson ne sera pas comptabilisée.

MATERIEL :

Libre respectant les règles IGFA.



CLASSEMENT :

Les trois bateaux aillant cumulés le plus de points formeront le podium, en cas d'égalité le plus gros poisson départagera les participants.

SECURITE:

En cas de météo défavorable, le comité organisateur en présence de 3 membres du jury annulera la journée du concours. Les bateaux sortis le feront à leurs risques et périls et les poissons pêchés ne seront en aucun cas pris en compte pour le concours.

RECOMPENSES:

1^{er} prix bon pour une valeur à définir

2eme prix bon pour une valeur à définir

3eme prix bon pour une valeur à définir

Les récompenses seront remises le soir du 4 octobre lors de l'apéritif de clôture du concours...

LE BUREAU COMITE ORGANISATEUR